

MÉDECINE ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

L'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV) s'adresse à toute personne dès 16 ans, confrontée à une situation de violence intentionnelle présente ou passée, quels que soient :

- ▶ son rôle : victime, auteur, témoin, etc.
- ▶ la nature des violences : psychologique, physique, sexuelle, matérielle, financière, négligences, etc.
- ▶ le contexte : couple, famille, etc.
- ▶ le lieu : voie publique, lieu de travail, école, etc.
- ▶ son statut ou sa langue (un service d'interprètes est à disposition).

Pour les personnes victimes de torture et de guerre, il existe une consultation spécifique subventionnée par la Croix-Rouge suisse.

Fonctionnement

L'UIMPV intervient en toute confidentialité à la demande directe (et sur une base volontaire) des personnes confrontées à la violence.

Elle fournit également des conseils et procède à une évaluation de la situation à la demande des proches et des professionnels concernés.

Prestations

L'unité propose selon les cas les prestations suivantes :

- ▶ accueil dans un délai rapide si nécessaire
- ▶ évaluation spécialisée des violences
- ▶ évaluation de l'impact des violences sur la santé (physique, psychique et sociale), sur la qualité de vie et sur l'entourage
- ▶ évaluation des risques et informations sur les moyens d'aide et de protection
- ▶ conseils médico-légaux, rapports adaptés
- ▶ analyse des demandes et motivations des enjeux
- ▶ travail de crise et de soutien
- ▶ suivis thérapeutiques à court et moyen terme, individuels, en couple et en famille
- ▶ orientation et accompagnement vers le réseau médical, psychologique, social et judiciaire local et régional
- ▶ conseils aux professionnels et au grand public.

En plus de la clinique, l'équipe développe des activités de :

- ▶ recherche
- ▶ prévention
- ▶ enseignement
- ▶ représentation dans des groupes de travail.

Qui sommes-nous ?

Une équipe interdisciplinaire est à votre disposition :

- ▶ médecins spécialistes (médecine légale, psychiatrie, médecine interne, etc.)
- ▶ psychologues spécialistes en psychothérapie
- ▶ infirmières spécialisées
- ▶ thérapeutes de couple et famille.

L'unité travaille avec des professionnels du Département de médecine de premier recours ou d'autres départements des HUG. Elle collabore aussi avec des associations et des services publics compétents.

La mise en pratique de l'interdisciplinarité vise à intégrer des références théoriques et des approches multiples afin d'appréhender la personne dans sa globalité et sa complexité.

Violence et santé

La violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. (OMS)

Les violences sont fréquentes et concernent toutes les couches de la population. Elles peuvent être traitées et prévenues.

Elles affectent la vie sociale et affective des personnes qui y sont confrontées, mais aussi leur santé, entraînant souvent un vaste cortège de souffrances physiques, psychiques et/ou sociales.

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
En dehors de ces heures, un message peut être laissé sur le répondeur.

Contact

📞 022 372 96 41 - F 022 372 96 45

➔ hug.plus/uimpv

uimpv.violences@hcuge.ch

Responsable

Dr Emmanuel Escard

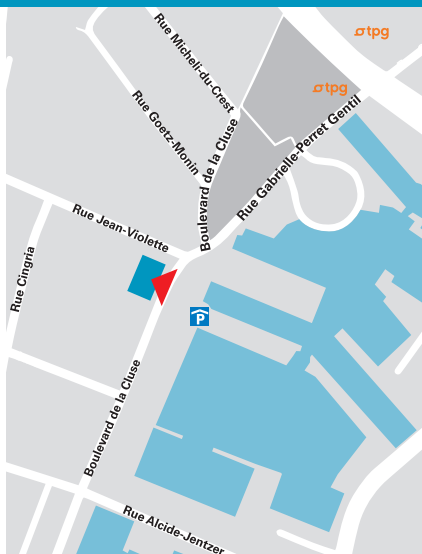
emmanuel.escard@hcuge.ch

Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence

Département de médecine de premier recours
Bd de la Cluse 75
2^e étage
1205 Genève

Accès

Trams 12 et 18,
arrêt « Augustins »
Bus 1, 5 et 7,
arrêt « Hôpital »



Ce dépliant a été réalisé par l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence avec la collaboration du Service de communication interne et externe.